

Séance extraordinaire du Conseil départemental – 26 Septembre 2022

Rapport d'activité des services de l'Etat en 2021

Audition de Madame Sophie THIBAUT, Préfète du Val-de-Marne

Question de Madame Flore MUNCK relative au service public postal :

Madame la Préfète,

Il y a un an, à l'occasion de votre présentation du rapport d'activité des services de l'état dans le département pour l'année 2020, j'ai eu l'occasion de vous interpeller sur le démantèlement du service public postal en Val-de-Marne.

Alors que le groupe La Poste prévoyait plusieurs fermetures de bureaux dans notre département, je vous avais alerté sur l'urgence d'intervenir pour garantir aux Val-de-Marnaises et Val-de-Marnais l'accès à un service public postal de qualité et de proximité.

Vous aviez alors pris l'initiative de confier à Madame la Sous-Préfète le soin d'organiser une rencontre avec les dirigeants de la Poste. Au cours de cette dernière, qui s'est tenue le 17 novembre 2021, nous avons eu l'occasion de réaffirmer notre attachement au service public postal et de dénoncer le plan de réduction du nombre de bureaux dont le seul objectif est d'optimiser le modèle économique du groupe La Poste pour améliorer ses résultats.

Lors de cette réunion, nous avons acté ensemble avec les représentants de la poste de l'importance de la concertation.

Un an plus tard, alors que 20% des bureaux de poste ont été rayés de la carte ces cinq dernières années et malgré la mobilisation des usagers, des élu.es et des organisations syndicales, 5 autres bureaux de poste ont définitivement fermé dans notre département :

- Le bureau d'Ivry-sur-Seine – Plateau
- Le bureau de Saint-Maur-des-Fossés – La Pie
- Le bureau de Villejuif – Léo Lagrange
- Le bureau de Vincennes – Jarry
- Le bureau de Nogent-sur-Marne – Place Leclerc

Alors qu'une pétition avait recueilli plus de 4 000 signatures, ce dernier a fermé le 3 septembre sans aucun échange avec les habitant.es ni les élu.es et ce malgré ma demande de concertation auprès de Madame LAQUIÈZE dans un courrier du 23 mai 2022, courrier qui est resté sans réponse.

Madame la Préfète, quelles mesures concrètes comptez-vous prendre pour enrayer cette spirale infernale ?

Aussi, comptez-vous intervenir auprès de la direction du groupe La Poste pour que les réunions de concertation autour de la présence postale territoriale avec les habitant.es

et les élu.es, envisagées lors de la rencontre initiée par Madame la Sous-Préfète, soient enfin organisées ?

Attentifs aux éléments de réponse que vous nous apporterez, je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de mes salutations respectueuses.

Flore MUNCK